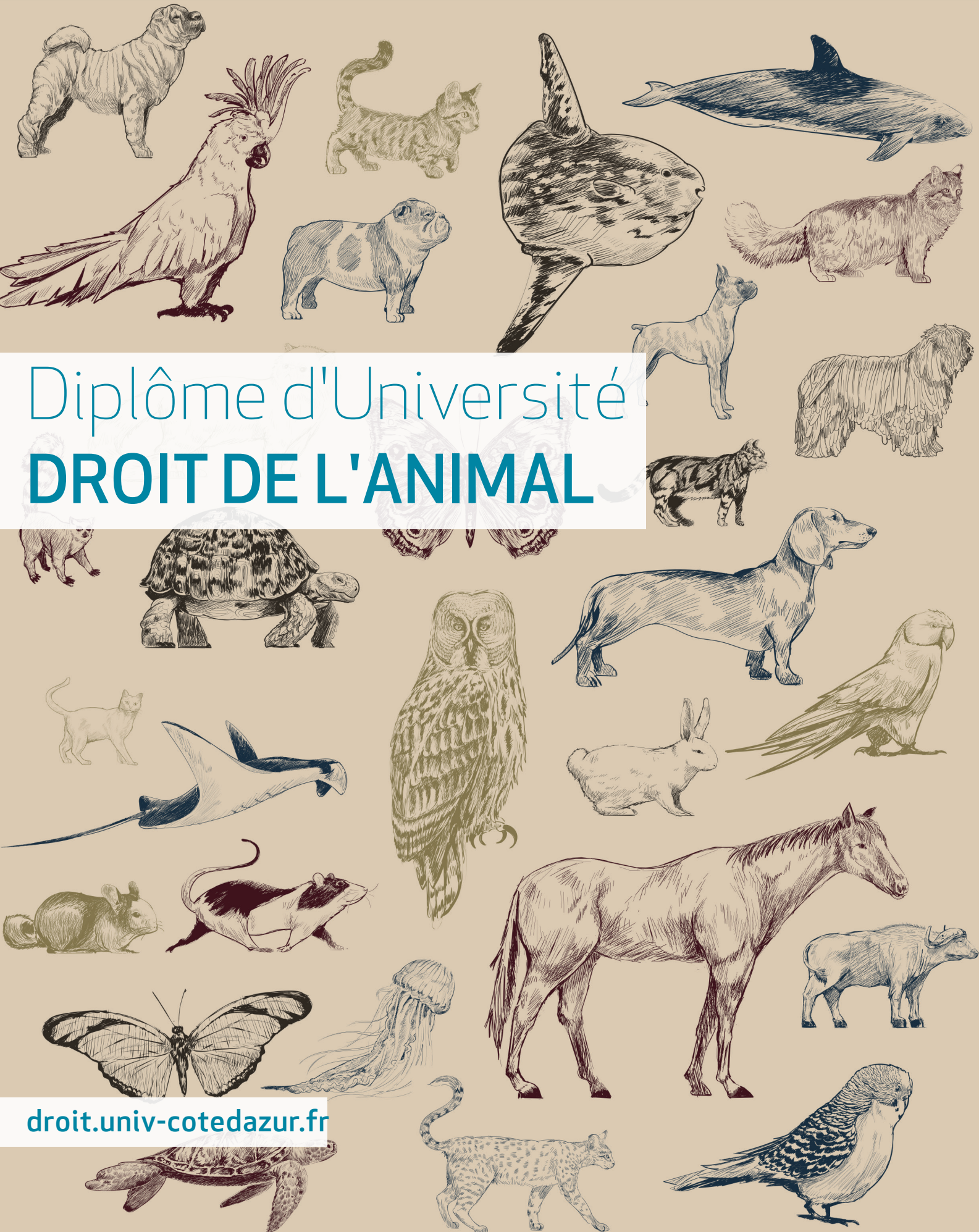




Diplôme d'Université **DROIT DE L'ANIMAL**

LE DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT DE L'ANIMAL EST UNE FORMATION
COMPLÈTE POUR LES PROFESSIONNELS ET ÉTUDIANTS INTÉRESSÉS PAR
LES QUESTIONS JURIDIQUES LIÉES À L'ANIMAL

Cette formation offre une vraie pluridisciplinarité en faisant intervenir différents acteurs dans différents champs utiles pour encadrer cette thématique large

> objectifs

Abordé en droit des personnes ou en droit des biens pour son statut, traité en responsabilité délictuelle pour engager la responsabilité du maître, l'animal ne fait pas l'objet d'un enseignement à part entière dans le cursus universitaire. Pourtant, l'animal pose de plus en plus de questions juridiques. Ces questions sont d'une grande actualité et en cours de réformation ainsi que l'atteste la Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale.

Le DU Droit de l'animal propose donc de traiter les problématiques animalières en alliant aspects théoriques et mises en pratique pour permettre une adaptation aux différentes situations rencontrées.

Les connaissances et compétences acquises au terme de la formation sont la **maîtrise des droits** participants à la construction du droit de l'animal et les **procédures** qui y sont liées.

Les connaissances concernent les différentes branches du droit : droit public, droit pénal, droit civil, etc.

> enjeux

L'ambition du DU Droit de l'animal est de servir les professions en lien avec cette thématique, de spécialiser les professionnels du domaine public et d'ouvrir les étudiants à de nouveaux champs de compétences. **Outre la connaissance et la maîtrise du droit de l'animal, le DU a pour objectif de permettre un développement du droit de l'animal par une meilleure compréhension de celui-ci.**

Ancré dans une volonté de faire connaître le droit animal afin de préserver le bien-être des animaux, le DU Droit de l'animal n'a aucune revendication ni politique ni philosophique.

LE + DE LA FORMATION



Le DU Droit de l'animal peut être suivi en présentiel ou à distance

Pour en savoir plus ➤

univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/droit-de-lanimal



Accessibilité
handicap



> programme

Le DU est proposé dans le cadre de la **formation initiale et continue**.

La formation est organisée en présentiel ou à distance de février à mai.

La présence à tous les enseignements est obligatoire (en présentiel ou à distance).

Le Formation est conçue pour tenir compte des contraintes horaires éventuelles des étudiants et des professionnels engagés par ailleurs dans une activité professionnelle :

- de 17h à 20h (plage horaire maximale)
- trois jours toutes les 2 semaines (mardi, mercredi et jeudi)

Le programme se compose de **68 heures de cours**.

UE. 1 INTRODUCTION AU DROIT DE L'ANIMAL

- Conférence d'ouverture - 3 h
- Le statut juridique de l'animal - 3 h
- L'animal en droit de l'environnement - 4 h
- Fondement de l'éthique de l'animal - 8 h

UE. 2 APPROFONDISSEMENT DU DROIT DE L'ANIMAL

- Droit vétérinaire et expertise - 6 h
- L'animal dans les Alpes-Maritimes - 7 h
- L'animal en droit public - 6 h
- L'animal en droit civil - 12 h
- L'animal en droit pénal - 15 h
- Les professionnels du droit de l'animal - 4 h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les examens sont organisés en présentiel.

UE 1 : la présentation d'une proposition modifiant ou créant une disposition de droit animalier préparée en amont ; cette proposition fait l'objet d'une épreuve orale (exposé de la proposition suivi d'une discussion avec un jury) :

1 note sur 20, coef. 1

UE 2 : une épreuve de contrôle terminal prenant la forme d'un QCM portant sur l'ensemble des enseignements :

1 note sur 20, coef. 1

Le DU est obtenu avec une moyenne de 10/20. La compensation a lieu entre les deux épreuves.

Une seule session d'examen par session de formation est organisée.

(à titre exceptionnel, une seconde session peut être organisée en raison de circonstances exceptionnelles appréciées strictement par l'équipe pédagogique).

> admission

Le Diplôme d'Université **Droit de l'animal** est ouvert :

- > aux titulaires d'un diplôme bac + 2 ou équivalent
- > aux étudiantes et étudiants vétérinaires

> aux professionnels amenés à traiter des questions liées au droit de l'animal souhaitant acquérir une spécialisation en la matière :

- avocats
- magistrats
- commissaires de justice
- policiers
- gendarmes
- enseignants
- agents des collectivités territoriales ou de l'État
- vétérinaires, assistants-vétérinaires, etc.

> candidature

• **Dépôt de candidature en ligne sur**

ecandidat-uca2.univ-cotedazur.fr

du 2 novembre 2026 au 31 janvier 2027

• **Sélection sur dossier** (dont un curriculum vitae et une lettre de motivation)

• **Capacité d'accueil : 20**

• **Coût de la formation**

- > Étudiant d'Université Côte d'Azur préparant un diplôme national, élève avocat : 250 €
- > Étudiant inscrit dans une autre université européenne préparant un diplôme national : 432 €
- > Pour les non étudiants - si financement extérieur (entreprise, OPCO, France Travail...) : 1057€
- sans financement extérieur : 857€

• **Organisation**

Durée de la formation : 68 heures

Début des cours : février

Formation initiale / formation continue / accessible en reprise d'études

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences : non

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Marie-Cécile LASSERRE, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

✉ Marie-Cecile.LASSERRE@univ-cotedazur.fr

droit.univ-cotedazur.fr



Faculté de Droit et Science Politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE



Responsable de la formation
Marie-Cecile LASSERRE
Marie-Cecile.LASSERRE@univ-cotedazur.fr

Contact

Naïma BENTRAD
naima.bentrad@univ-cotedazur.fr
☎ 04 89 15 25 25

MAJ : FÉVRIER 2026